



QUELQUES FONDEMENTS THÉORIQUES ET CONTEXTUELS DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE UNE MISE EN ÉVIDENCE DU CONTEXTE ALGÉRIEN

-SOME THEORETICAL AND CONTEXTUAL FOUNDATIONS OF FINANCIAL COMMUNICATION HIGHLIGHTING THE ALGERIAN CONTEXT

بعض الأسس النظرية وسياقات الاتصالات المالية مع تسليط الضوء على السياق الجزائري

Dr REMMACHE kamel,
Université 20 Août 1955, Skikda
kamelesc@yahoo.fr

Résumé :

La comptabilité a assumé depuis son origine plusieurs fonctions, d'abord d'une mémoire des transactions et moyen de preuve vers une fonction de surveillance avant de jouer le rôle d'un outil au service de l'Etat et aujourd'hui une source de communication et de médiation des informations. Cette dernière fonction a connu une légitimité accrue avec l'évolution des marchés financiers et l'émergence des normes comptables internationales IAS/IFRS. L'entreprise communique les informations financières sur le marché afin de créer des opportunités d'affaires et optimiser sa gouvernance d'entreprise. L'avènement de la comptabilité IFRS en Algérie via le système comptable et financier marque une nouvelle ère des pratiques comptables et constitue un enjeu majeur pour les préparateurs des états financiers étant donné que les normes IAS/IFRS sont fondamentalement destinées à l'investisseur alors que le contexte de la communication financière en Algérie demeure défavorable à l'échange et le reporting des informations.

Mots clés : marchés financiers, communication financière, asymétrie de l'information, relation d'agence.

Abstract

Accounting witnessed since its origin many functions, firstly a memory of transactions and mean of proof toward a monitoring function before playing a capital role in serving state. And nowadays, a source of information's reporting and mediation. This latter function have found a great legitimacy with the evolution of financial markets and emergence of international accounting standards. Enterprise communicate their financial information in the market in order to create business opportunities and optimize its corporate governance policy.

The advent of Anglo-Saxon accounting in Algeria witnessed a novel era of accounting practices and posed a serious stake for preparer of financial statements. This is due because that the IAS/IFRS are fundamentally intended to investors whereas the context of financial reporting in Algeria remains unfavorable for exchange and reporting information.

Keywords: financial markets, financial reporting, information asymmetry, agency relation

Introduction

La comptabilité joue le rôle d'un mécanisme crucial dans la gouvernance d'entreprise en ce qu'elle garantit les intérêts des parties contractantes avec l'entreprise, cette garantie est elle-même fonction de la qualité des informations fournies par l'entreprise aux tiers, la *qualité* est de son tour conditionnée et construite par les conjectures des concepteurs comptables, par les auditeurs, analystes et tous les intéressés par la chose comptable. La comptabilité trouve sa légitimité socio-économique dans le sens où elle constitue la base créatrice des décisions économiques à travers les informations qu'elle fournit aux investisseurs, ceux-ci interagissent et influencent ainsi les comportements des individus dans la société. Une relation importante s'émerge celle qui traite les effets économiques des nombres comptables sur les décisions internes (augmentation & réduction de capital, nouveaux modes de gestion des stocks, changement de politique de la production, révision des clauses...etc.) et externes (fusions, extensions, endettements...etc.) prises par les dirigeants des entreprises.

En Algérie, la question est dans quelle mesure la comptabilité joue un rôle dans la gouvernance d'entreprise ? Et quelle est l'importance (informationnelle) accordée par les parties prenantes à cette discipline ? *Une idée fondamentale émerge, si la mise en œuvre de la nouvelle comptabilité en Algérie ne traduit pas l'évolution des besoins informationnels des acteurs économiques, et ne répond pas aux exigences de la gouvernance d'entreprise alors comment pourra-t-on juger l'utilité ou bien le sens d'une telle réforme ?* Pour l'Algérie, il est remarquable de souligner le fait que les scandales qui ont dessiné la scène des affaires dans les dernières décennies n'ont pas incité les organes règlementaires ni

comptables à relever le défi de consolider les systèmes juridique, institutionnel et organisationnel dans lesquels les entreprises opèrent et interagissent. A cet égard, un enjeu majeur confronte particulièrement les entreprises Étatiques celui d'implémenter des systèmes de contrôle et de gouvernance susceptibles de pérenniser leur existence et exercer un effet d'incitation pour le développement du secteur privé (A. BENBITOUR, 2007). La comptabilité ne joue un rôle déterminant dans les organisations que lorsque les systèmes du contrôle et d'incitation sont efficacement implémentés et bien orientés.

L'idée derrière ces questions est le fait que l'un des aspects cruciaux de la transition est bien évidemment la réforme de la gouvernance d'entreprise d'où la nécessité de repérer l'environnement institutionnel externe aux entreprises tels que l'arsenal judiciaire et règlementaire et interne tels que les conseils d'administration, les systèmes d'incitation et ceux de transparence (Chung-Ming Lau et al, 2007). La question des préalables trouve à cet effet ses repères car le problème ne relève pas de la comptabilité, la mise en place des institutions favorables à supporter les nouvelles normes avec un environnement économique diversifié et compétitif semblent constituer les éléments clés qui rendent la comptabilité actuelle plus souhaitée par les entités économiques.

Dans ce contexte, une adoption pure des normes comptables n'aura pas nécessairement l'effet positif sur le développement des systèmes comptables nationaux à moins que les pays entreprennent des changements dans la politique économique, les mécanismes de la gouvernance d'entreprise et le fonctionnement des marchés financiers (Y. Ding et al, 2007). Dans une perspective politique, il s'ensuit que *la réforme comptable est un processus de nature politique* selon lequel les rapports de force cherchent et exercent des pouvoirs à maximiser leurs besoins en informations au détriment des autres parties (COLLASSE, 2005). Sur les liens entre comptabilité et économie, la théorie économique nous affirme que l'engagement par une firme d'avoir un niveau élevé de communication sert à atténuer le coût du capital engendré par l'asymétrie de l'information (C. LEUZ and R. E. VERRECCHIA, 2000). *Si les conditions économique et institutionnelle n'incitent pas les rapports de force à envisager des reporting financiers servant leurs décisions économiques, la comptabilité n'aura pas l'effet attendu en tant que moyen de communication et de médiation.* En Algérie, l'entrée en vigueur du nouveau référentiel comptable en 2010 n'a pas été suivie d'une concertation suffisante avec les acteurs économiques nationaux. L'obligation d'établir les états financiers selon les nouvelles règles sans préparation préalable des cadres d'entreprises, de leur management interne n'aboutira pas aux bons résultats. L'instauration du nouveau référentiel comptable est censée apporter une meilleure qualité d'informations aux investisseurs locaux afin qu'ils puissent prendre des décisions économiques pertinentes, or, le contexte dans lequel la nouvelle comptabilité est implémentée n'incite pas les investisseurs à améliorer leurs

communications financières, il ne servira donc que les firmes étrangères obligées par essence de rendre compte leurs états financiers en langage IFRS dans leurs places financières respectives. L'absence de la culture actionnariale couplée d'une faible présence du secteur privé dans l'économie nationale avec en amont des institutions incapables de rendre le nouvelles règles du jeu plus attractives pour les acteurs économiques, tout cela met en évidence l'idée de l'infaisabilité du projet de basculement vers les normes internationales dans l'absence d'un environnement économique et institutionnel propices.

1. UNE VISION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

La finalité de la communication financière est bien d'atténuer les problèmes résultant de la répartition inégale de l'information entre les managers de la firme et les investisseurs, les managers apparaissent plus informés sur les affaires de la firme que les autres. En outre, dans les conditions normales les investisseurs n'ont pas une connaissance parfaite sur le management de la firme et ne peuvent pas le contrôler directement. Il est à noter que l'asymétrie de l'information diminue l'allocation efficiente du capital et entraîne des coûts exorbitants de ceci, la réduction de l'asymétrie informationnelle atténue le degré de communication entre le management de la firme et les utilisateurs de l'information tels que les actionnaires, les bailleurs de fonds et les analystes financiers. Cet état permet aux investisseurs d'évaluer correctement la performance ainsi que l'efficacité de la firme.

Dans une économie capitaliste, les firmes doivent divulguer différents types d'informations dans leurs états financiers afin de satisfaire les attentes des investisseurs, cette obligation est à l'origine du bon fonctionnement du système économique d'où la communication constitue la pierre angulaire de toutes les réactions dans le marché, les investisseurs ciblent ainsi les données comptables et financières affichées dans les places financières et prennent des décisions servant leurs objectifs. La communication paraît ici un mécanisme crucial pour le fonctionnement de l'économie, ce mécanisme est construit et partagé autour de certaines contraintes de natures techniques, réglementaires et managériales (Anne Beyer et al, 2010), autrement dit, l'environnement informationnel dans un marché de capital est fonction de décisions des managers, régulateurs et analystes, tout environnement de communication doit faire appel ainsi aux dites parties afin de répondre aux attentes divergentes des acteurs économiques.

Le rôle de l'information comptable dans une économie de marché est primordial, elle permet aux fournisseurs de capital d'évaluer *ex-ante* le rendement potentiel des investissements, elle permet également à ceux-ci de surveiller l'usage de leur capital déjà engagé. La demande de l'information par les *outsiders* s'explique par deux raisons, la première est que les managers de la firme sont les plus informés sur la rentabilité estimée des investissements courants et futurs que les outsiders,

ce problème est amplifié lorsque les *insiders* ont l'incitation de surestimer la rentabilité prévisionnelle de leur firme. Il en résulte que si les bailleurs de fonds ne peuvent pas évaluer la rentabilité de la firme, ils vont accorder un prix bas lorsque la rentabilité est élevée et la surestimer lorsque la rentabilité est faible conduisant éventuellement le marché à la récession. La demande de l'information comptable ex-post provient aussi de la séparation faite entre la propriété et le contrôle, les actionnaires et les créiteurs demandent ainsi plus d'informations afin de prendre des décisions pertinentes. Pour résoudre les problèmes d'agence, des contrats implicites et explicites reposent souvent sur l'information comptable telle que l'utilisation des ressources, les décisions prises, les rendements générés des investissements.

2. L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE DANS LES MARCHÉS DE CAPITAUX

L'enjeu capital pour une économie réside dans l'allocation optimale des épargnes des ménages aux besoins d'investissement ; les nouveaux investisseurs et les entreprises en place cherchent le plus souvent à attirer les épargnes des ménages qui sont répartis systématiquement pour financer leurs affaires. Bien que les investisseurs et les épargnants cherchent à s'engager dans des relations d'affaires, le problème est comment amener correctement les dits épargnes aux opportunités d'affaires ? La complexité du problème réside tout d'abord dans le fait que les entrepreneurs détiennent l'information mieux que les épargnants quant à la valeur des opportunités d'affaires et les incitations à surestimer cette valeur. Les épargnants, par conséquent, affrontent un problème d'information lorsqu'ils placent leurs investissements dans les projets d'affaires. Ensuite, une fois les épargnants s'inscrivent dans des projets d'investissements, les entrepreneurs ont l'incitation d'exproprier leurs placements créant ainsi *un problème d'agence*.

LES PROBLÈMES DE L'INFORMATION

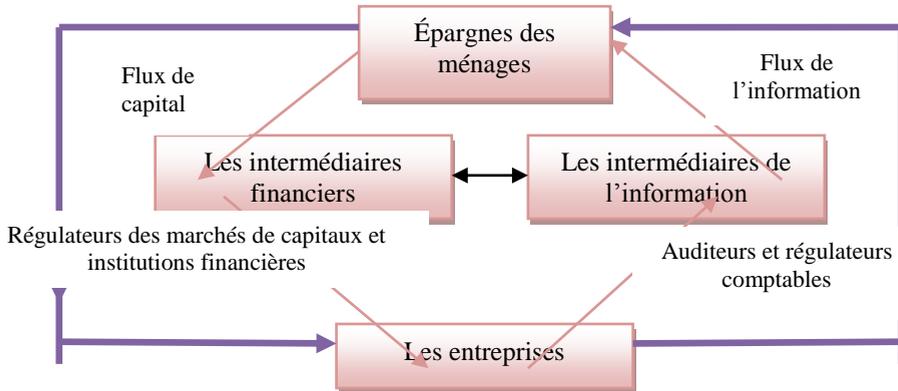
Le problème de l'information naît des différences informationnelles et celles des incitations divergentes entre les entrepreneurs et les épargnants, ce problème peut aboutir à des turbulences dans le fonctionnement des marchés de capitaux, Autrement dit, le marché de capital peut rationnellement sous-estimer certaines bonnes idées et surestimer les mauvaises idées celles relatives aux informations disponibles aux entrepreneurs.

De nombreuses solutions bien connues sont proposées afin de résoudre les problèmes d'information (Paul M. Healy et al, 2001), des contrats optimaux entre les entrepreneurs et les investisseurs fournissent des incitations à communiquer des informations privées de manière complète en atténuant ainsi le problème de sous-évaluation. Une autre solution pour atténuer l'asymétrie de l'information consiste à mettre un système *de régulation* dans lequel les managers sont obligés de communiquer complètement leurs informations privées. En plus, les problèmes

de l'asymétrie informationnelle font appel à l'émergence des intermédiaires de l'information tels que les analystes financiers et les agences de notation qui s'engagent à couvrir la privation de l'information exercée par les managers.

Le schéma ci-après montre le rôle de la communication, de l'information et des intermédiaires financiers dans le fonctionnement des marchés de capitaux :

Schéma n° 1 : Les flux financiers et informationnels dans un marché de capitaux



Source : Paul M. Healy et al. 2001. "Information Asymmetry, Corporate Disclosure and the Capital Markets: A Review of Empirical Disclosure Literature." *Journal of Accounting and Economics*, 31, 405-40.

Le mouvement du capital vers le monde des affaires prend deux formes, il peut se faire passer directement des épargnants vers les affaires. Ou bien - et c'est la forme la plus typique - à travers les intermédiaires financiers tels que les banques, les sociétés de gestion du capital risque et les sociétés d'assurances. Sur le plan informationnel, les firmes peuvent communiquer directement avec les investisseurs à travers quelques médias comme les rapports financiers et les communiqués de presse. Elles peuvent aussi communiquer avec ou à travers les intermédiaires financiers tels que les analystes financiers.

Une variété de facteurs économique et institutionnel détermine dans quelle mesure les intermédiaires contractants, les intermédiaires de l'information et régulateurs éliminent l'asymétrie de l'information. Ces facteurs comprennent la capacité d'établir, contrôler et exécuter des contrats optimaux, les coûts de propriété qui peuvent laisser la communication complète plus coûteuse aux investisseurs, les imperfections réglementaires et quelques problèmes éventuels d'incitations pour les intermédiaires eux-mêmes.

LES PROBLEMES D'AGENCE

Le problème d'agence naît lorsque les épargnants qui investissent dans les projets à risque n'ont pas l'intention de jouer un rôle important dans leur management, cette responsabilité est déléguée aux entrepreneurs. Par conséquent,

une fois les épargnants placent leur argent dans des projets à risque, les entrepreneurs intéressés ont l'incitation à prendre des décisions visant à exproprier leurs placements. Une multitude de solutions ont été apportée au problème d'agence, des contrats optimaux entre entrepreneurs et investisseurs tels que les accords de compensation et les contrats d'endettement (*debt contracts*) cherchent d'aligner les intérêts des entrepreneurs avec ceux du capital extérieur (*external equity*) et les demandeurs d'endettement (*debt claimants*). Ces contrats obligent fréquemment les entrepreneurs à communiquer des informations pertinentes permettant aux investisseurs de contrôler la conformité avec les accords contractuels et évaluer dans quelle mesure les entrepreneurs gèrent les ressources de la firme au service des propriétaires externes. Un autre mécanisme atténuant le problème d'agence est *le Conseil d'Administration* qui contrôle et discipline le management au service des propriétaires externes. Finalement, les intermédiaires de l'information tels que les analystes financiers et les agences de notation s'engagent à fournir des informations privées pour faire face à tout abus de l'information exercé par les managers sur les ressources de la firme.

De ce qui précède s'émerge un nombre de questions relatives aux problèmes d'agence et ceux de l'information d'où figure d'abord le rôle de la communication et de la régulation du reporting financier dans la réduction de l'asymétrie de l'information et des problèmes d'agence, ensuite l'efficacité des auditeurs et des intermédiaires de l'information comme facteurs améliorants la crédibilité de communication ainsi que la révélation de nouvelles informations. Une autre question traite les facteurs affectant les décisions des managers sur la qualité de reporting financier et la manière dont les informations sont communiquées.

3. UNE VISION CONTEXTUELLE DU PROCESSUS DE NORMALISATION COMPTABLE

Dans les deux cadres conceptuels aussi bien de l'IASB international comme du FASB Américain, moins d'importance a été accordée aux contextes organisationnel et institutionnel de la comptabilité (Martin Walker, 2010). Cet état ouvre le débat sur l'universalité des principes comptables et leur portée dans différents contextes dans le monde

L'un des progrès importants dans l'économie contemporaine est la reconnaissance de l'importance que les marchés incomplets sont à la base de la compréhension des comportements économiques dans un contexte du risque et d'incertitude. Arrow et Debreu montrent comment les modèles économiques de *l'équilibre général standard* peuvent être étendus et amenés à introduire l'incertitude et le passage du temps (*passage of time*). Cependant, une chose implicite dans l'approche de *Arrow et Debreu* est l'hypothèse selon laquelle tous les agents économiques sont conscients de toutes les situations futures qui peuvent être éventuellement survenues, leur modèle ne suppose pas le fait que tous les individus s'accordent sur les probabilités des événements futures mais ils

supposent par ailleurs que chacun s'accorde sur l'ensemble des événements qui peuvent être survenues avec une probabilité positive.

Depuis presque un demi-siècle, les principaux courants de l'économie et de la finance sont inspirés de l'hypothèse d'Arrow et Debreu, la possibilité de faire un certain progrès dans la compréhension des comportements économiques dans un monde incertain est largement perçue sous l'hypothèse de ces auteurs. Cependant, une faiblesse dans les travaux de *Arrow et Debreu* réside dans le fait que ceux-ci n'ont pas pu expliquer comment la présence de l'incertitude conduit à l'émergence de certains types d'institutions et des formes contractuels, une distinction clé dans leurs travaux et qui a aboutit à des enseignements fructueux sur les comportements économiques dans un univers incertain est la distinction entre les marchés complets et incomplets (Martin Walker, 2010).

Beaver et Demski (1979) sont parmi les précurseurs à reconnaître l'importance de l'hypothèse des marchés parfait et complet pour la comptabilité, ils démontrent que la comptabilité financière ne peut être une discipline de mesure fondamentale. Ils montrent en particulier que *l'objet central* de la présentation financière ne peut être la mesure essentielle de résultat (William H. Beaver et al, 1979). Donc, il n'y a pas demande pour la mesure de résultat dès lors que les marchés sont parfaits et complets et qu'en général une mesure de cet résultat n'existe pas quand les marchés sont en situation contraire (imparfait et incomplet). Leur réponse à ce dilemme suppose que dans un état de marché imparfait, il faut percevoir les comptes divulgués comme aboutissant à des informations utiles à la prise de décision plutôt que des mesures définitives¹.

le recours à la juste valeur pour l'établissement des états financiers joue un rôle positif sur la pertinence des nombres comptables mais également décroît leur fiabilité². Dans un cadre pratique, il semble par conséquent que les normalisateurs comptables vont abandonner la quête derrière un moyen de mesure idéal et fixent

¹ Cet argument se justifie par l'émergence de deux courants de normalisateurs, ceux qui favorisent le concept de pertinence (relevance) des informations sur leur fiabilité (reliability). La tendance actuelle que prennent les normes comptables montrent bien la primauté du concept de pertinence et la transformation de celui de fiabilité, l'introduction de la juste valeur comptable dans l'évaluation des actifs et passifs traduit bien l'émergence d'un courant qui préfère la pertinence des informations à fin de faciliter les décisions prises par les investisseurs, l'IASB a écarté ainsi la notion du risque inhérent aux informations sous l'idée qu'une fois les informations soient pertinentes, elles servent ainsi les décisions des investisseurs. Voir l'article de A. Allen et K. Ramanna in « Towards an understanding of the role of standards setters in standard setting », *Journal of accounting and Economics* (2012), <http://dx.doi.org/10.1016/j.jacceco.2012.05.003>.

² Allen, A., Ramanna, K. Towards an understanding of the role of standard setters in standard setting. *Journal of Accounting and Economics* (2012), <http://dx.doi.org/10.1016/j.jacceco.2012.05.003>

le cas échéant l'objectif de maintenir un type d'informations servant de base les besoins décisionnels des utilisateurs (GEOFFREY WHITTINGTON, 2010), les auteurs soulignent que la nature de telle information est dépendante des circonstances particulières et que l'idée d'une approche idéale unique de mesure n'est guère un déterminant de cette nature.

Les travaux de *Beaver et Demski* se sont influencés en ce moment là par une vision largement dominante du monde selon laquelle la mesure par le résultat (*income measurement*) est la mesure fondamentale qui représente l'*Output* du processus de *reporting* financier, leur argument est assimilé jusque là à tout effort de présentation de la comptabilité comme moyen de mesure de certaines valeurs pertinentes. Le fait de choisir l'approche par le résultat (*income rule*) ne peut être réglé en faisant appel aux approches de mesure, la même chose est dite pour les règles d'évaluation des actifs comme le choix entre le coût historique et la juste valeur (*fair value*). De même, le choix entre une comptabilité conservatrice et ce que l'IASB et FASB qualifient de systèmes comptables neutres est aussi une question de choix économique, ce choix ne doit pas être déterminé en faisant appel aux approches fondamentales de mesure (*fundamental measurement arguments*), il doit être déterminé en fonction des préférences des investisseurs. Malheureusement, l'IASB et l'FASB semblent confus sur ce point. Tout d'abord, l'IASB et l'FASB reconnaissent que les normes comptables doivent faire l'objet d'un test Coût/Avantage (Martin Walker, 2010). Ensuite, le nouveau cadre conceptuel stipule que la notion de *Neutralité* est primordiale pour une représentation fidèle de la réalité économique. Il y a cependant une évidence universellement partagée que les marchés financiers manifestent une demande implicite au conservatisme comptable dès que les avantages de ce dernier soient supérieurs aux coûts engendrés.

Certaines études montrent que les firmes dans les pays marqués par une grande protection des investisseurs et des systèmes judiciaires de qualité reflètent des mauvaises nouvelles (bad news) dans les résultats rapportés plus opportunément que dans les firmes appartenant aux pays caractérisés par une faible protection des investisseurs et un faible système judiciaire (R.M. Bushman and J.D. Piotroski, 2006). Les investisseurs financiers internationaux façonnent le volume de leurs investissements en fonction du niveau de conservatisme comptable, un conflit quelque peu doctrinal entre l'IASB et le FASB est ainsi survenu à cause d'une part de l'engagement pour la *Neutralité* des états financiers et d'autre part l'engagement des deux normalisateurs pour un test coût/avantage du conservatisme. Il est apparu que l'IASB et le FASB se sont inclinés aux attentes des apporteurs des capitaux lorsque ces attentes répondent aux objectifs du cadre conceptuel (Martin Walker, 2010).

4. LA NOTION DE COMPLÉTUDE DU MARCHÉ ET SON EFFET SUR L'INFORMATION

La recherche dans l'économie de l'incertain montre qu'il y a trois manières dans lesquelles un environnement de meilleure qualité de l'information peut conduire à des progrès sensibles dans le bien-être social. Tout d'abord, les bonnes prévisions de l'état futur du monde génèrent, ex ante, des bons choix économiques. Ensuite, si les acteurs économiques peuvent prévoir quelle information sera disponible dans le futur, ceci va augmenter les possibilités de partage du risque (*risk sharing opportunities*) prévalant dans la société, cela signifie que si les situations contingentes futures peuvent être anticipées, les acteurs économiques pourront s'assurer contre de tels événements. Enfin, le troisième cas dans lequel une bonne information peut améliorer le partage du risque résulte uniquement lorsque l'ensemble des demandes pour un état d'échange contingent (*tradable state contingent claims*) soit préalablement incomplet.

Notons que le rôle joué par le partage du risque de l'information dépend énormément de la capacité des investisseurs à prévoir la qualité de l'information à une telle situation future, cela implique que les producteurs d'une information pertinente doivent être capables de pré-engager à produire l'information et de la rendre disponible aux parties contractantes. Le point qui mérite une attention particulière réside dans les développements accompagnant la comptabilité actuelle notamment celui qui concerne l'introduction de la juste valeur comptable et son effet sur la qualité des résultats affichés par les firmes (*earnings quality*), la juste valeur traduit essentiellement le rejet explicite du concept de *conservatism* par les normalisateurs dans le nouveau cadre conceptuel proposé par l'IASB, le passage vers un système de comptabilité en juste valeur traduit un changement marquant d'un modèle en coût historique vers la reconnaissance de la juste valeur dans l'évaluation des actifs avec la question de savoir dans quelle mesure la juste valeur impacte la qualité des bénéfices affichés par les firmes (Mark L.DeFond, 2010).

Toutes les réflexions récentes des normalisateurs comptables sur la notion de mesure dans la comptabilité reposent sur une vision idéale des marchés comme complets et parfaits. Dans certaines conditions, il y a un prix de marché unique où se trouve une information complète pour chaque actif et passif et il y a un attrait évident pour l'utilisation de ce prix comme moyen de mesure pour la comptabilité. En réalité, les marchés sont incomplets et imparfaits d'où les prix de marché ne sont pas disponibles pour tous les actifs et passifs. La source déterminante de l'imperfection des marchés réside dans l'existence de l'asymétrie de l'information qui signifie que les agents dans le marché ne sont pas tous également bien informés. Il s'ensuit donc que la réduction de l'asymétrie en faisant recours à l'*Accountability* est la raison principale pour la quelle les comptes sont demandés. Le fait d'avoir un seul moyen de mesure ne semble pas

refléter les conditions du marché ou de répondre aux besoins des utilisateurs (GEOFFREY WHITTINGTON, 2010).

5. LES RAISONS DU CHANGEMENT DES PARADIGMES COMPTABLES

La comptabilité traverse aujourd'hui l'une des phases de changement les plus marquantes de son histoire depuis l'apparition de la partie double (R.T. Shortridge; P. A. Smith, 2009), les académiciens se sont efforcés à fournir des cadres d'analyse pour expliquer ces changements. Ainsi. Le recours au cadre proposé par Kuhn (1970) sur la théorie de la révolution scientifique semble important pour décrire comment les changements en besoins d'informations couplés avec le manque de pertinence de l'information comptable ont provoqué des anomalies de reporting qui ont ouvert la voie à l'émergence de nouveaux paradigmes comptables. On assiste un passage d'un paradigme comptable qui est la résultante de l'économie industrielle à un paradigme comptable influencé par l'économie de l'information. Ce changement de paradigme est expliqué entre autre par le changement fait dans la conceptualisation et l'application des notions de la *pertinence et de fiabilité*, par le recours massif à la juste valeur au détriment du coût historique, également par une reconversion accrue aux principes à la place des règles et une évaluation de la composition des états financiers de base.

6. COMPTABILITÉ ENTRE PARADIGMES INDUSTRIEL ET INFORMATIONNEL

Les changements comptables ont été au centre des débats dans les sphères académiques dont l'objectif était de proposer des cadres d'analyse pour démystifier les raisons qui sont à l'origine de ces changements. La reconnaissance accrue de la juste valeur en tant que mesure comptable, le changement des cadres conceptuels, la nouvelle architecture des états financiers de base ainsi que l'orientation vers les principes plutôt que les règles dans le façonnement de la comptabilité sont des facteurs qui mettent en évidence ces développements. Les travaux de Kuhn ont porté sur les paradigmes et les révolutions faites dans les contextes des sciences dures (*Hard Sciences*). Cependant, le processus qu'il a décrit fournit des enseignements sur le changement fait particulièrement dans les sciences sociales. En se référant à la théorie de Kuhn, *deux formes caractérisent le changement, l'une dite évolutionnaire et l'autre révolutionnaire*. Le progrès évolutionnaire vient lorsqu'un corps de connaissances est évolué avec le temps en suivant une base graduelle, la comptabilité suit typiquement ce modèle avec une faible flexibilité des normes proposées en réponse aux changements marquant le monde pratique. Le changement révolutionnaire vient par conséquent lorsqu'une anomalie importante ou une crise affectent une branche de connaissance bien déterminée.

En matière de pensée comptable, il semble que la comptabilité traverse actuellement une phase de changement révolutionnaire notamment en ce qui

concerne les principaux fondements sur lesquels elle est fondée. Les raisons de cette transformation peuvent être expliquées par le mouvement d'une économie industrielle vers une économie de l'information, par une globalisation accrue des marchés financiers, par la forte disponibilité des données ainsi que les capacités du traitement des informations de plus en plus facilités par les nouvelles technologies.

Le paradigme industriel trouve ses origines dans une économie industrielle, il est basé sur le cadre conceptuel original de l'organisme de normalisation comptable américain (FASB). Ce paradigme est caractérisé par le recours au coût historique, il est basé également sur les règles (*rules-based*) et se focalise sur les transactions et l'allocation des coûts. Le paradigme en question reflète les règles qui permettent les estimations et les jugements mais il est appuyé sur la certitude et la précision apportées par les mesures faites en coût historique.

Néanmoins, l'introduction des pratiques comptables héritées de l'âge industriel dans une économie de l'information provoque de nombreuses anomalies dans le reporting financier et entraîne des changements substantiels dans la pensée comptable. De ces développements émerge un nouveau paradigme pour le reporting financier, les fondamentaux de ce dernier paradigme s'adaptent avec une économie de l'information, il s'inspire du cadre conceptuel proposé. Le paradigme prend la juste valeur comme mesure principale et les normes issues sont basées sur les principes (*principles-based*) et non pas sur les règles, il prend également en compte les événements économiques. Bien que le changement vers la mesure en juste valeur à la place du coût historique présente actuellement une grande visibilité, ce changement tout seul n'a pas la vocation d'être conceptualisé comme changement de paradigme.

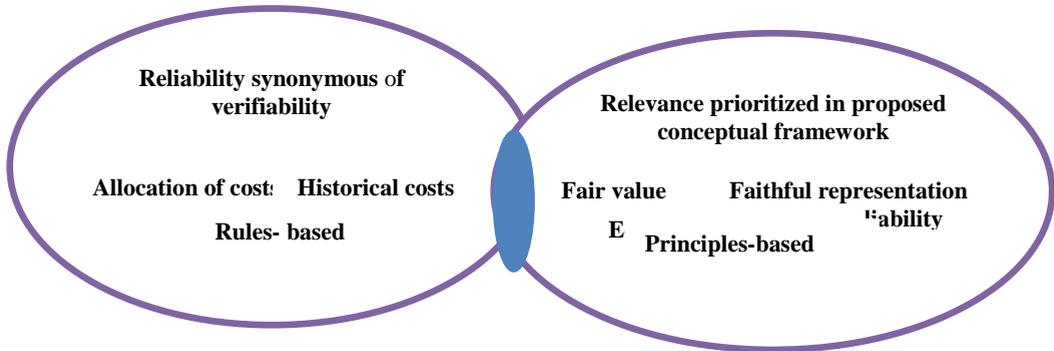
Dans le modèle informationnel, le FASB a proposé le fait que la notion de fiabilité est remplacée par celle de *l'image fidèle*, la nouvelle terminologie est indicative dans le mouvement de l'IASB à privilégier la substance des événements économiques plutôt que leur forme juridique, cette nouvelle orientation renvoie à une grande reconnaissance des principes à la place des règles et la juste valeur à la place du coût historique.

Dans le schéma ci-après figure le basculement du reporting financier d'une ère industrielle vers une autre informationnelle, le changement des paradigmes comptables ne se fait pas de façon complète et les normes proposées durant la période de transition partagent les caractéristiques de l'un des deux paradigmes.

Schéma n°1 : Comptabilité entre paradigme industriel et informationnel

La comptabilité dans
Un paradigme industriel

Comptabilité dans un
paradigme informationnel



Source : *R.T. Shortridge, P.A. Smith. 2009. "Understanding the Changes in Accounting Thought." Research in Accounting Regulation, 21, 11-18.*

7. L'EFFET DU CHANGEMENT ÉCONOMIQUE SUR LE BESOIN EN INFORMATIONS

Au fur et à mesure que l'économie traverse des mutations, les besoins en information changent. En effet, Les principes comptables s'inspirent des principes économiques, les contextes économiques traversent depuis longtemps des changements considérables. On se limite au stade de l'économie industrielle dans laquelle la comptabilité a connu des développements conceptuels importants, ce stade est caractérisé par l'émergence des machines qui ont crée des excédents de production, plus la taille des entreprises augmente plus le statut des organisations se développe et conduit finalement à la séparation entre la propriété et le contrôle autrement dit entre les propriétaires et les managers. Cet état a eu un effet majeur sur le besoin en informations et dans lequel la demande d'une information fiable est exigée pour une meilleure allocation des ressources, les audits sont fortement recommandés à cet égard afin de rendre cette information de plus en plus validée.

Dans l'âge industriel, les usines, les machines ainsi que les équipements restent à la disposition de l'entreprise pour une longue période, la comptabilité en coût historique fournit ainsi une mesure fiable de ces actifs dont l'acquisition est projetée dans le long terme. La mesure de performance durant l'âge industriel dépend largement de la livraison des biens et non du paiement de services. L'objectif de la comptabilité était la mise en correspondance des coûts avec les revenus.

Avec la mondialisation des marchés financiers, l'information est devenue la force motrice de toutes les décisions prises par les investisseurs, les réactions de ces derniers reposent énormément sur la qualité des informations divulguées dans les rapports des entreprises, c'est l'ère de l'économie de l'information dont beaucoup de pays développés y sont parvenus. L'émergence de cette économie est expliquée par la montée des nouvelles technologies et les capacités de traitement des informations. La technologie et la facilité d'accès aux informations ont exacerbé également la mondialisation des échanges, les multinationales trouvent des facilités de communication énormes de leurs résultats dans plusieurs marchés dans le monde, les biens sont de plus en plus évalués non seulement par leur masse physique ni par leur propriété mais plutôt par leur nature conceptuelle (*weightless ideas*).

Il est évident que l'information comptable offerte aux décideurs dans une économie de l'information ne satisfait pas complètement les besoins de ceux-ci, un appel à une mesure de degré de changement ainsi qu'une amélioration de la présentation des hors bilans (*off-balance sheet*) sont avérés nécessaires pour satisfaire les besoins des utilisateurs qui cherchent constamment des informations pertinentes et fiables. En outre, le développement d'une comptabilité interne (analytique) et externe (comptabilité financière) est aussi important durant la période post-industrielle et ce pour soutenir la prise de décision.

8. ADOPTION DU SCF ET REPORTING EN ALGERIE, UN ETAT DES LIEUX

La mise en œuvre du nouveau référentiel comptable en Algérie en 2010 n'a pas traduit véritablement la réalité économique et financière ni encore les besoins des acteurs économiques nationaux en termes de qualité et de comparabilité des informations divulguées. Les normes comptables internationales auxquelles le SCF puise ses fondements cohabitent naturellement dans des économies caractérisées par un marché financier développé, une profession comptable bien repérée et des institutions protégeant les droits des investisseurs et de leur inciter à chercher et échanger plus d'informations dans les rapports présentés par les entités économiques. La question des préalables à la réforme comptable trouve sa force à cet égard, dans l'absence d'une culture managériale au sein de nos entreprises avec un secteur privé modeste d'où les moyens de financement sont traditionnels et peu développés, la recherche d'une comptabilité instituant la qualité et la transparence des informations ne semble pas intéresser les acteurs économiques *car le problème fondamental réside dans l'entreprise elle-même et dans quelle mesure celle-ci s'impose en tant que nœud autour duquel se réunissent toutes les forces du marché.*

Dans ce contexte, si un marché financier reste très peu actif³, *comment les entreprises chercheront-elles les opportunités d'affaires et accordent de ce fait grand intérêt aux rapports financiers divulgués par les autres investisseurs ?* Un problème structurel émerge est celui de repenser tout d'abord le rôle de l'entreprise ainsi que l'environnement économique et institutionnel dans lesquels elle doit opérer. Les réformes engagées par l'Algérie dans sa transition à l'économie de marché n'ont pas aboutit aux résultats escomptés (LAMIRI. A, BENBITOUR. A). Les privatisations lancées au courant des années 90 et qui sont censées ouvrir une nouvelle ère des affaires ainsi que l'émergence d'un secteur privé puissant n'ont pas procuré les résultats espérés. L'investissement privé détient une part très faible dans l'économie nationale malgré les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine. La faible participation des acteurs privés dans l'investissement local entraîne peut être une négligence du rôle de l'information dans l'allocation optimale des ressources et conditionne la portée du nouveau référentiel.

Dans cette perspective, l'information comptable ne jouera un rôle vital si les acteurs économiques ne voient pas que les rapports financiers divulgués par les entités économiques servent leurs décisions économiques. Un environnement économique où l'investissement est faible ne peut inciter les acteurs à demander et échanger l'information économique. Un cadre institutionnel adéquat doit être donc établi et dans lequel le rôle de l'information doit être valorisé. La mise en place des institutions qui facilitent l'accès aux données comptables des entités économiques ainsi que leur échange permet aux investisseurs de prendre des décisions avec des coûts raisonnables, elle permet aussi de minimiser les risques liés aux choix d'investissements.

Notons, cependant, que le système comptable et financier est encore en état d'expérimentation, la vaste majorité des professionnels manifestent leurs difficultés d'interprétation de certaines dispositions de la loi 07/11. Ils reprochent à la normalisation actuelle son incapacité de répondre à toutes les attentes des professionnels locaux, à l'instar des notes et des avis émis par la commission de normalisation du CNC, les professionnels demeurent perplexes vis-à-vis certains traitements qui touchent entre autres les immobilisations, la fiscalité différée, les réévaluations, les contrats à long terme...etc. Cela nous amène à dire que la qualité des états financiers n'est pas encore établie pour que les investisseurs y gardent une place privilégiée et la comparabilité des informations financières selon les secteurs d'activités n'a pas encore atteint la maturité espérée. La

³ Rapport de la banque mondiale sous le thème « Evaluation du secteur financier : Algérie » juin 2004, voir le lien sur internet Inweb90 www.worldbank.org

connotation anglo-saxonne du nouveau référentiel qui se base sur les principes laisse une marge importante aux jugements des professionnels, la liberté de jugement et d'arbitrage risque d'affecter la comparabilité des états financiers des entités économiques émanant du même secteur. Les divergences avec l'administration fiscale s'accroissent davantage avec le droit comptable du fait que les objectifs des préparateurs des états financiers ceux particulièrement liés à la rentabilité du capital diffèrent complètement de ceux de l'administration fiscale qui cherche constamment à préserver la fiabilité de l'assiette.

En final, l'environnement de reporting financier nécessite d'abord une économie diversifiée et compétitive dans laquelle les investisseurs cherchent les opportunités d'investissement à travers les données comptables divulguées par les entités économiques. Un marché financier auquel s'affrontent les demandeurs et les offreurs d'informations s'avère une étape incontournable pour assoir un meilleur environnement de reporting en Algérie. En Algérie, le tissu économique est largement dominé par les PME/PMI, Or les normes comptables internationales sont destinées aux entités économiques possédant des caractéristiques de taille, actionnariat et étendue d'activités spécifiques.

De nombreux pays dans le monde ont appliqué les normes IAS/IFRS dans les Groupes cotés, les petites entreprises semblaient non concernées par ces normes. L'IASB a réservé un corps des normes spécifiques aux PME/PMI dont l'idée remonte à l'année 2003 (L'IASB, 2004). La question du timing auquel le SCF est adopté en Algérie est révélatrice de plusieurs questions celles d'abord de l'environnement économique adéquat ou non, les institutions en place incitent les acteurs locaux à demander et échanger les informations financières pour la prise des décisions, les réalités organisationnelles au sein de nos entreprises permettent-elles une meilleure adoption du référentiel IAS/IFRS.

Bibliographie

- Anne Beyers et al.** 2010. "The Financial Reporting Environment: Review of the Recent Literature " *Journal of Accounting and Economics*, 50, 296–343
- Chung-Ming Lau et al.** 2007. "Corporate Governance Effectiveness During Institutional Transition." *International Business Review*, 16, 425–48.
- C. Leuz and R. E. Verrecchia.** 2000. "The Economic Consequences of Increased Disclosure." *Journal of Accounting Research*, 38, 91-124.
- Mark.L.DeFond,** 2010. "Earnings Quality Research:Advances, Challenges and Future Research." *Journal of Accounting and Economics*, 50, 402-09.
- Millicent Chang et al.** 2008. "Does Disclosure Quality Via Investor Relations Affect Information Asymmetry?" *Australian Journal of Management*, 33, 375-90.
- Martin Walker,** 2010. "Accounting for Varieties of Capitalism: The Case against a Single Set of Global Accounting Standards." *The British Accounting Review*, 42, 137–52.

- Ève, Chiapello.** 2008. "La Construction Comptable De L'économie." *Idées économiques et sociales*, 2008/2 N° 152 26-34.
- G. WHITTINGTON** 2010. "Measurement in Financial Reporting." *ABACUS, the journal of accounting, finance and business studies*, 46, 104-10
- Paul M. Healy et al.** 2001. "Information Asymmetry, Corporate Disclosure and the Capital Markets: A Review of Empirical Disclosure Literature." *journal of accounting and economics*, 31, 405-40.
- R.M. Bushman and J.D. Piotroski.** 2006. "Financial Reporting Incentives for Conservative Accounting: The Influence of Legal and Political Institutions." *Journal of Accounting and Economics*, 42, 107-48.
- R.T. Shortridge; P. A. Smith.** 2009. "Understanding the Changes in Accounting Thought." *Research in Accounting Regulation*, 21, 11-18.
- William H. Beaver et al.** 1979. "Tha Nature of Income Measurement " *The accounting review*, 54, 38-46.
- Y. Ding et al.** 2007. "Differences between Domestic Accounting Standards and Ias: Measurement, Determinants and Implications." *Journal of Accounting and Public Policy*, 26, 1-38.

Webographie

- www.iasb.org
- www.worldbank.org